

## DU SON QUI MET LA PRESSION CONTRE TOUTES LES PRISONS

Alors qu'on est toujours plus nombreu.ses à être confronté.es à la prison, que l'État planifie la construction de nouvelles taules et qu'il étend toujours plus hors les murs son contrôle sur nos vies grâce aux contraintes judiciaires et aux peines « alternatives », affirmons notre désir de ne jamais voir une autorité décider de notre liberté !

10 ans après l'incendie à Vincennes de la plus grande prison pour étranger de France, retrouvons nous, contre toutes les prisons et le monde qui les produit

**21 juin sur la Place des fêtes (Paris 19e)**

**Rassemblement à 19h**

**Déambulation à 21h**

## TOULOUSE: BRISER L'ISOLEMENT dedans comme dehors

14 avril 2018, J. meurt à la prison de Seysses, à côté de Toulouse, au mitard (quartier punitif de la taule). Alors que l'AP (administration pénitentiaire) dit qu'il s'est suicidé, il a été tué de leurs propres mains. Suite à sa mort, plus d'une centaine de personnes ont bloqué la promenade dès le 15 avril, refusant de retourner en cellule plusieurs jours de suite et ont déployé une banderole dans la cour. Les ERIS (matons pour mater les révoltes) sont intervenus. Le 19 avril, des détenus font sortir un communiqué, qui relate les coups que lui ont portés plusieurs surveillants pendant une demi-heure et les discussions qui ont suivi pour masquer leur assassinat. Ils dénoncent également les brimades, les insultes, le racisme, les passages à tabac par les matons, l'humiliation, le chantage, la répression de leur mouvement collectif, les transferts disciplinaires et l'isolement. Les détenus ayant entendu les coups ont subi des pressions de l'AP et 5 ont été transférés dans d'autres prisons loin de leurs proches.

Dehors, dès le 15 au soir, plusieurs nuits de révolte ont eu lieu dans différents quartiers de Toulouse, affrontements avec les flics, voitures brûlées,...avec plusieurs arrestations et comparutions immédiates.

Il y a eu aussi des banderoles dans la ville le 16 et un rassemblement à Toulouse en solidarité avec les inculpé.e.s des révoltes du dehors et en mémoire aux détenus morts en prison.

Un mois plus tard, malgré les pressions de l'AP pour retrouver les détenus qui avaient fait sortir le premier communiqué, des prisonniers ont publié un deuxième communiqué évoquant un suicide ayant eu lieu le même jour que la mort de J.. Ce détenu est mort après deux jours passés dans le coma.

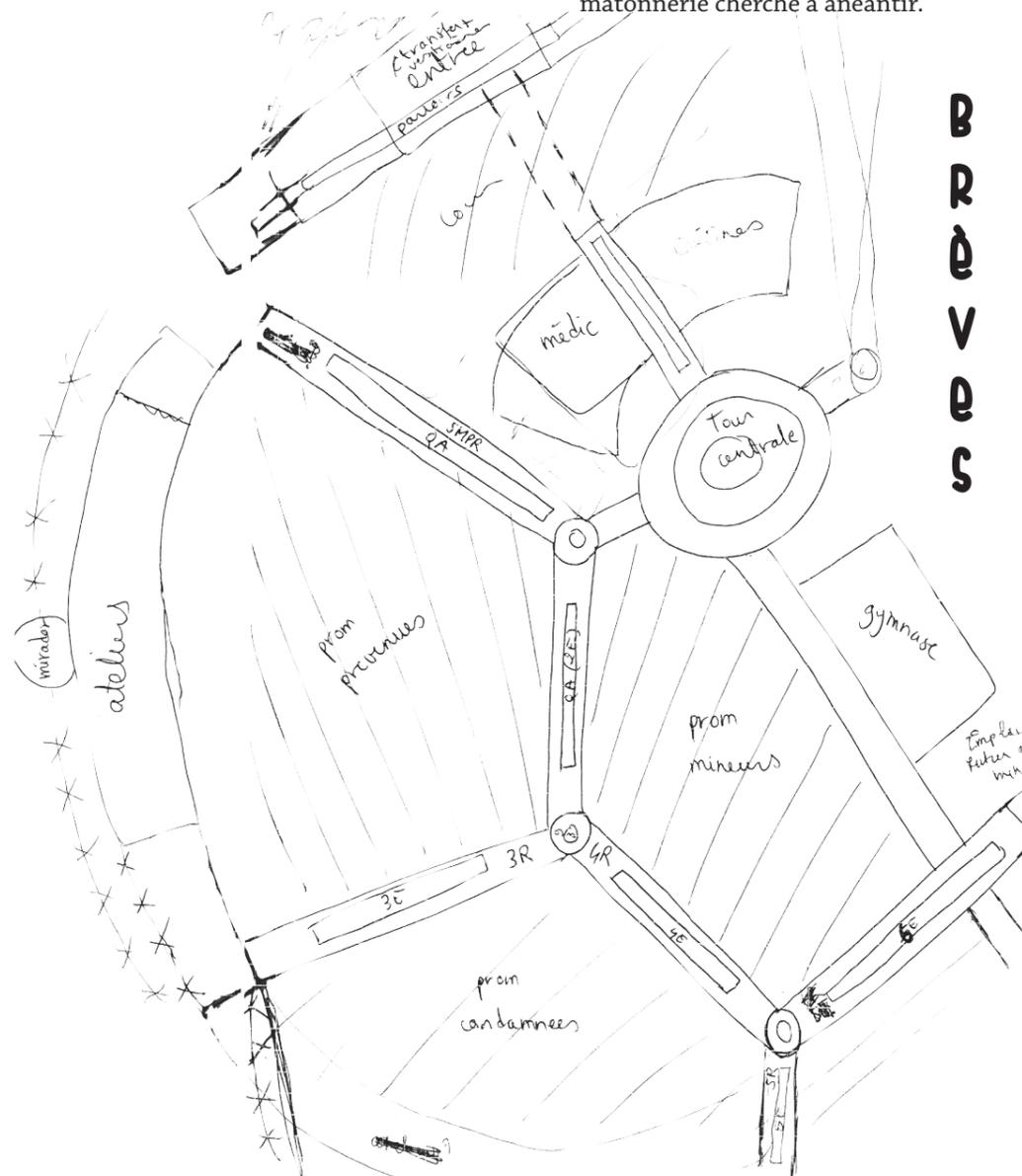
En novembre 2017, deux personnes avaient déjà été trouvées mortes au mitard de Seysses, il semble qu'une d'entre elle soit aussi décédée sous les coups des matons. Mais que ce soit un suicide, un tabassage, un défaut de soin, c'est toujours la prison qui tue parce qu'il n'existe pas et n'existera jamais de bonne prison. Faire sortir des paroles de l'intérieur, se solidariser à l'extérieur avec les détenu.e.s qui se révoltent, c'est tenter de briser l'isolement voulu par l'État, sa justice et ses prisons.

Depuis janvier 2018, au moins 32 personnes sont mortes en taule de « suicides » ou « morts suspects », à Fresnes, Laon, Marseille, Nantes, Angers, Arras, Chalons-en Champagne, Epinal, Fleury-Merogis, Luynes, Lyon-Corbas, Metz-Queuleu, Nice, Niort, Rouen et Seysses. Et rien qu'au mois de mai 2018, 2 femmes sont mortes à la prison de Nancy. Il est difficile, voire impossible, d'obtenir d'autres informations que celles parcimonieusement lâchées par l'administration pénitentiaire. Ces infos sont très souvent erronées, et s'attardent plutôt sur le « mal-être » des maton-ne-s. De son côté la presse se plaît à dérouler les détails sordides de certains décès de détenu-e-s sans en considérer la véritable cause : l'incarcération.

Lundi 21 mai, une prisonnière de la Maison d'Arrêt des Femmes de Fleury a été placée à l'isolement suite à la découverte d'un plan de la prison et d'un portable dans sa cellule. Le plan était dessiné à la main et indiquait des issues possibles selon l'AP, ce qu'elle a traduit par une « planification d'évasion ». La réponse disproportionnée (en plus du placement à l'isolement une enquête a été ouverte par le parquet d'Evry) est sûrement liée au fait que la détenue soit considérée comme « radicalisée » et donc sous surveillance particulière.

Ceci dit l'AP est toujours prompte à réagir quand elle imagine qu'on essaie de maîtriser un peu l'espace, de s'orienter dans la taule, et notamment quand les infos se transmettent entre l'intérieur et l'extérieur. On peut penser par exemple aux dessins interceptés dans le courrier parce qu'ils représentent le paysage vu depuis des fenêtres de cellules.

Même si ces petites contributions relèvent souvent de la simple distraction parce qu'il n'y a pas grand chose à faire en prison, on pourrait en effet espérer qu'elles rendent possible tout un tas de pratiques de solidarité (parloirs sauvages, projections de colis par dessus les murs, et pourquoi pas des évasions...), que la matonnerie cherche à anéantir.



Maf de FLEURY dessinée depuis l'intérieur, décembre 2015

Le 20 mai, des prisonniers du bâtiment D1 de la prison des hommes de Fleury ont refusé de remonter de promenade pour exprimer leur solidarité avec les palestinien-ne-s tué-e-s à Gaza. Ils sont restés dans la cour jusqu'à l'intervention des ERIS. Ils ont fait parvenir un communiqué à la presse, dans lequel on pouvait lire : « Parce que Fleury est la plus grande prison d'Europe, nous voulons exprimer notre solidarité avec Gaza, qui est la plus grande prison du monde ! »



Journal de lutte contre les barreaux !

PREMIER LANCER DE YOYO, petite feuille d'actualité anti-carcérale pour partager notre envie de lutter contre toutes les prisons, contre toutes les oppressions, pour dire notre colère contre ce monde de barreaux, de frontières et d'exploitation.

On a voulu parler de la réouverture prochaine de la prison de la Santé. Cet « événement », une pierre de plus dans la construction de nouvelles places en prison, témoigne sous nos yeux de l'évolution constante de l'enfermement, outil majeur du pouvoir pour contrôler nos vies.

Parce que l'enfermement ne se résume pas aux centres pénitentiaires mais se déploie sous des formes multiples, dans et hors les murs, on a eu envie dans ce premier numéro d'évoquer l'actualité des centres de rétention en lien avec les luttes contre les frontières.

On a aussi eu envie de relayer des révoltes à l'intérieur et qui trouvent des échos au delà des barreaux comme à Toulouse en janvier dernier.

Pour briser le silence qui entoure ces murs, pour donner des billes qui se coinceraient dans les rouages de cette machine huilée de la société carcérale.

yoyojournal@riseup.net



# RÉOUVERTURE DE LA PRISON DE LA SANTÉ À PARIS

La maison d'arrêt\* de la Santé est inaugurée pour la 1ère fois le 20 août 1867. C'est la 11ème prison construite dans Paris intra-muros. Elle est « innovante » en terme de contrôle au sein de la taule car elle est construite, pour ce qui est du quartier bas, sur un plan panoptique (plusieurs couloirs qui partent d'une tour centrale). Cela permet à un maton posté dans la tour centrale de la prison d'observer les détenus à 360° sans qu'ils puissent savoir s'ils sont surveillés ou non.

Depuis 2015, elle est fermée pour cause de travaux. Seul le quartier de semi-liberté est encore en activité (les détenus viennent y dormir et en sortent le matin pour aller travailler ou se former, même pendant les travaux). Le reste de la prison a été progressivement vidé, rasé puis reconstruit. De nos jours, c'est la dernière taule de la capitale. Elle va réouvrir prochainement car chaque département en France doit avoir sa prison. Or Paris est une ville-département, il lui « faut » donc une prison. C'est une chose remarquable, car depuis de nombreuses années déjà, les prisons sont construites loin des regards, au milieu de nulle part, loin des villes et quartiers surpeuplés. En général, les taules sont très difficilement accessibles en transports. Difficile donc d'aller voir les prisonniers au parloir, d'apporter des sacs de linge, de venir faire des saluts intempestifs, de faire savoir aux personnes détenues qu'à l'extérieur on pense à elle, et qu'on voudrait détruire ce qui les enferme.

La rénovation de la prison de la Santé est donc un projet de construction différent des nouvelles taules prévues pour les années à venir. L'idée est d'intégrer la prison à la ville, qu'on ne sache pas qu'elle est là, qu'elle fasse partie du décor et qu'elle en devienne anodine. L'Agence pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) le dit clairement, ce bâtiment est un élément du patrimoine architectural parisien, il faut le conserver tel quel : surtout il ne doit pas attirer l'œil, ni sortir de l'ordinaire de ce quartier. L'aspect initial de l'édifice est donc resté intact. D'ailleurs, en septembre 2014, la Santé a ouvert ses portes au public à l'occasion des journées du patrimoine (elle venait d'être « vidée »).

## Collabos :

• APIJ : 30 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris, Tél. 01 53 94 88 00, Fax. 01 53 94 89 00. Tous les responsables sont cités ici : [https://lanuaire.service-public.fr/gouvernement/etablissement-public\\_165924](https://lanuaire.service-public.fr/gouvernement/etablissement-public_165924).

• GTM Bâtiment : Henry Neuville, président de l'entreprise ; 83 rue Henri Barbusse, 9200 Nanterre. Franck CHATAIGNIER, Directeur développement, [franck.chataignier@vinci-construction.fr](mailto:franck.chataignier@vinci-construction.fr), 01 75 33 49 06.

• GepSA : GEPSA (filiale de Engie Cofely)  
23 avenue Jules Rimet immeuble Olympe 93200 Saint-Denis (La Plaine)

• Pierre VURPAS & Associés Architectes : Pierre Vurpas, Daniel Briet, Brigitte Scharff, Philippe Beaujon, Vurpas Architectes, 29-31 rue Saint Georges, 69005 Lyon, Tel. +334 72 40 95 55, Fax +334 78 42 23 39, <http://www.vurpas-architectes.com/>.

• AIA Architectes et AIA Studio Paysages : Agence AIA Life Designers, 23 rue de Cronstadt, 75015 PARIS, Tel : 01 53 68 93 00. De nombreuses agences dans d'autres villes en France, <http://www.aialifedesigners.fr/> (nulle part sur leur site internet n'est mentionné le projet de rénovation de la prison de la Santé, mais c'est bien eux qui y participent...).

## BRÈVE DU DEDANS. DEHORS...



D'autre part, l'encellulement individuel est mis en avant dans le projet de rénovation comme une façon de « rendre leur dignité aux détenus ». Or il existait déjà dans les prisons parisiennes du 19ème siècle, à la Santé notamment. Cette forme d'encellulement est alors assumée comme une façon d'isoler les détenus. Éviter que des solidarités ne se créent, que les détenus puissent partager, échanger, s'entraider, se retrouver parfois, lorsqu'ils venaient des mêmes faubourgs parisiens... De plus, en 2016 en France, les maisons d'arrêts sont pleines à craquer (140% d'occupation en moyenne). Dès l'annonce du plan de réhabilitation de la Santé, la presse dément le fait que les 708 places de la maison d'arrêt plus les 100 places du centre de semi-liberté seront à 95% faites de cellules individuelles ; d'après elle, les cellules de la maison d'arrêt seront doublées, dès la réouverture. On ne croit pas une seule seconde à la volonté de rendre leur dignité aux personnes incarcérées, le but de la prison en elle-même étant tout le contraire, quelle que soit la forme de l'édifice. Plus l'état construit de prisons, plus il enferme, le « désengorgement » est bien un mythe. Et quand bien même il ne le serait pas, une seule personne en prison est toujours une personne de trop entre 4 murs.

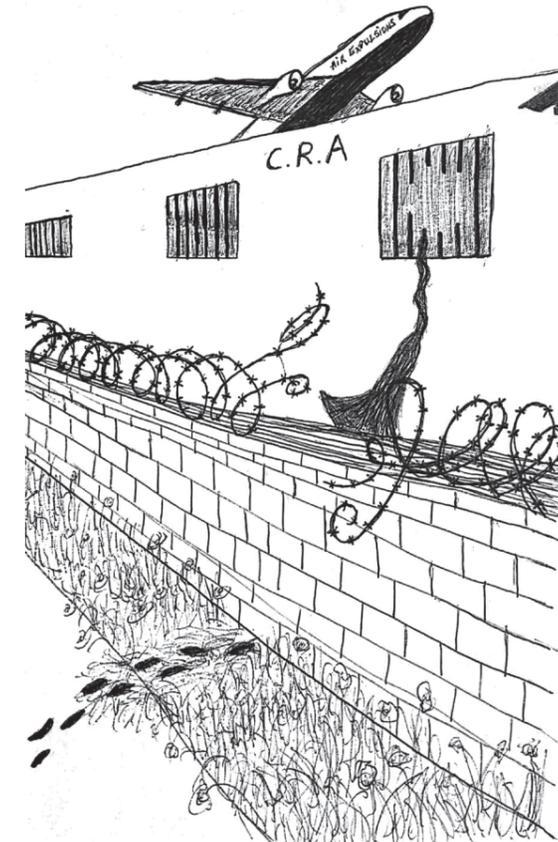
L'état n'est d'ailleurs pas seul dans cette histoire. C'est à travers l'APIJ qu'il a signé un contrat de partenariat public-privé (PPP) portant sur cette rénovation. Le contrat a été signé avec un consortium (coopération entre plusieurs entreprises) composé de GTM Bâtiment, filiale du groupe de BTP Vinci, de GepSA, filiale de GDF Suez, et de BAM General partner limited, filiale du groupe britannique de capital-investissement 3i. La date de réouverture est prévue pour octobre 2018.

\* Dans les maisons d'arrêt, les prisons les plus nombreuses, sont incarcérés les gens en détention provisoire ou ayant pris des courtes peines, inférieures à deux ans.

# QUAND LES MURS CRAQUENT

Enfermer les « étranger.e.s » pour mieux les expulser, c'est cette logique carcérale que suit l'Etat depuis la création des CRA (Centre de Rétention Administrative) et qu'il n'a cessé de renforcer depuis. Aujourd'hui l'Etat se dote de moyens pour expulser plus de demandeurs et demandeuses d'asile, en s'appuyant principalement sur le règlement européen « Dublin » selon lequel une personne ne peut demander l'asile que dans le premier Etat où son passage a été enregistré.

Des mesures spécifiques sont donc prises pour contrôler et enfermer les « dubliné.e.s ». A l'été 2017 ont ouvert les premiers centres du dispositif PRAHDA (Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile), gérés par Adoma\*, où elles peuvent être assigné.e.s à résidence avant leur expulsion, avec des obligations de pointage au commissariat souvent quotidien. Une des fonctions principales de ces centres est de faciliter le sale boulot des flics qui y font régulièrement des arrestations. Au PRAHDA de Pau, la PAF (Police aux frontières) a même un local à l'intérieur.



Avec la nouvelle loi « asile immigration » l'assignation à résidence pourra s'étendre sur une durée de 10 heures par jour, soit un véritable enfermement à domicile. Mais pour l'Etat, le plus efficace pour s'assurer de l'expulsion des indésirables reste l'enfermement en CRA. Une loi promulguée en mars dernier permet désormais aux préfets d'envoyer des « dubliné.e.s » en CRA avant qu'une décision d'expulsion n'ait été prise. Sachant que la nouvelle loi allonge la durée maximale de rétention de 45 à 90 jours.

Mais, dernièrement, certain.e.s ont montré qu'il sera toujours possible d'enrayer cette machine à enfermer et expulser. Plusieurs ont réussi à franchir les murs et arracher leur liberté. Le soir du 31 décembre dernier, à l'aide d'un badge égaré par un flic, 17 personnes s'évadent du CRA de Vincennes par une issue de secours, pendant que leurs gardiens sont occupés à trinquer. Quelques jours plus tard, dix autres arriveront à s'enfuir, dont une partie en tapant dans une porte mal refermée. Fin avril à Paris, c'est lors d'un « transport médical » pour des soins à l'hôpital que quelqu'un s'est échappé. Et puis, très récemment, trois « retenus » ont réussi à s'enfuir du CRA de la Favra en périphérie de Genève après avoir scié les barreaux de leur cellule, être descendus en rappel

depuis leur fenêtre avec leurs draps et avoir découpé des barbelés, le tout sans que les matons ne soient alertés !

D'autres, qui refusaient de changer de secteur, se sont révoltés à l'intérieur du CRA de Cornebarrieu près de Toulouse, le 20 mai dernier. Ils ont obstrué le regard indiscret des caméras avec des draps et il y a eu un début d'incendie. Des renforts de la PAF ont été sollicités pour faire face à la mutinerie. Deux flics au moins ont été blessés et 4 personnes placées en garde à vue, tandis que d'autres détenus du CRA ont été foutus à l'isolement.

A l'extérieur enfin, du côté de Lyon, certain.e.s ont souhaité rappeler durant cette dernière semaine de mai leur opposition aux centres de rétention. Un pont sur la route du CRA de St Exupéry a été repeint avec l'appel « Fermons les centres de rétention ! » alors qu'ont été tagués et recouverts de peinture rouge des locaux de Vinci\*\* et ONET\*\*\*, collabos de l'enfermement des étrangers.ères. Un joli « Vinci c'est CRAde » a fleuri sur la façade du local de l'entreprise. Un appel à multiplier ce genre d'initiatives a été publié sur le site [Rebellyon.info](https://rebellyon.info) (<https://rebellyon.info/Semaine-d-action-contre-les-centres-de-19294>).

\* Adoma est une entreprise qui gère entre autres des foyers de travailleurs migrants.

\*\* Vinci participe via ses filiales GTM Multiservices, CEGELEC et Défi restauration à la maintenance des CRA de Bobigny, Marseille, Sète, Nice et du Mesnil-Amelot (draps, nécessaire de toilette, nettoyage des vêtements) et sa filiale SMTPC est en charge de la construction d'un nouveau CRA à Mayotte.

\*\*\* La société de nettoyage ONET détient le marché de l'hôtellerie, la restauration, l'hygiène des locaux et des personnes dans plusieurs centres de rétention administrative français (dont celui de Lyon Saint-Exupéry)